

## PERMANENCES

### Point Villages 03 23 25 36 80

**ANPE** : 1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>ème</sup> vendredi de 14h à 16h30 sur RDV.

Le vendredi 18 mars et le jeudi 7 avril.

**CAF** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 11h30.

Les jeudis 10 et 24 mars.

Les jeudis 12 et 26 mai.

**CRAM** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 14h à 16h30

(sur RDV au 06 08 97 89 66)

Les lundis 7 et 21 mars.

Les lundis 4 et (exceptionnellement) le 25 avril.

Les lundis 2 et 16 mai.

**Mission locale** : sur RDV 03 23 27 38 90

Le mardi matin.

**Relais Assistante Maternelle** :

Siège : 03 23 22 36 80

**Supply** : Chaque mercredi matin à partir de 10h.

**Fermeture Point Villages** :

Les 14 et 15 mars. Du 13 au 19 avril.

### En Mairie

**Monsieur le Maire et Conseiller Général** : le mercredi à 18h30.

**Sécurité Sociale Maladie** :

le lundi de 9h15 à 12h15.

**Accidentés du Travail** : le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

**Correspondant AIR** : 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9h à 11h (pour orienter et conseiller les jeunes gens intéressés).

**Monsieur DOSIÈRE René, Député de l'Aisne** : 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à 17h45

**Aisne Habitat** : 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h30 à 15h30

### Au centre social

**Assistante sociale de la DIPAS** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois de 14h à 16h

**ADMR** : chaque mardi de 13h30 à 15h30

**PMI (Protection Maternelle et Infantile**

**Consultation des nourrissons**) :

4<sup>ème</sup> mardi après-midi de chaque mois.

## Associations

**Quelques modifications au niveau des responsables :**

**APE ( Association des Parents d'Elèves) du collège**

Présidente : Mme Cormerais

16 rue du Maréchal Leclerc

02190 Orainville

03 23 23 83 91

### Scouts

Trésorier : M. Charles Tripette

5 rue des Bois

02190 Guignicourt

03 23 79 74 90

### Billard

Président : M. Marcel Suply

2 bis rue Ernest Hug

02190 Guignicourt

03 23 79 80 28

### Cercle des Jeunes Agriculteurs

Président : M. Julien Lapointe

Ferme de Bellevue

02190 Guignicourt

03 23 25 89 11

### Club du 3ème âge Yvonne Bonieux

Présidente : Mme Colette Petitdidier

9 rue des Rémois

02190 Guignicourt

03 23 25 60 10

## UN PETIT RAPPEL

Les talus, bosquets, garennes situés aux environs de la déchetterie ne sont en aucun cas des lieux de dépôts d'ordures. Sachez que les contrevenants s'exposent à des sanctions et même à des poursuites judiciaires.

Il est aussi interdit de déposer des sacs devant la grille de la déchetterie.

Avant de partir, vérifiez-en les horaires.



## Horaires de la Déchetterie

Contrairement aux années précédentes, l'horaire d'hiver est maintenu jusqu'au dernier samedi d'avril :

### HORAIRE D'HIVER :

Lundi : de 14h à 17h

Mercredi : de 14h à 17h30

Samedi : de 10h à 12h et de 13h à 17h.

### HORAIRE D'ÉTÉ :

du 2 mai au 29 octobre 2005

Lundi : de 14h à 18h

Mercredi : de 14h à 18h30

Vendredi : de 14h à 19h

Samedi : de 10h à 12h et de 13h à 18h.

## MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications)

### MARS

Jusqu'au 13 mars : Tournoi Jeunes Tennis

5 : Assemblée générale des Amis de la Boule

5 : Repas dansant du comité des fêtes d'Aguilcourt

6 : Assemblée générale de l'UNC

6 : Thé dansant du Syndicat d'Initiative

12 : Loto des Majorettes

13 : Tournois de Tennis de Table

18-19 : Lotos du Football

25-26 : Lotos de Menneville Informations Loisirs

27-28 : Lotos Publi Asso

### AVRIL

1-2 : Lotos de la Foire de Guignicourt

3 : Assemblée Générale de la FNATH

22-23 : Lotos des Ateliers des Bords de l'Aisne

24 : Repas des personnes du 3<sup>e</sup> âge

### MAI

6-7 : Lotos de la FNATH

## BIENVENUE

Mr et Mme CARRERA

28, rue du Moulin

Mr et Mme CORPEL

3, rue de la Libération

Mr et Mme DESJARDIN

3, rue Cambrai

Mr GUILLEMONT et Melle CLEMENT

29, rue Franklin Roosevelt

Mr REMY et Melle BOYARD

8, bis place L.H Chevallier

## ÉTAT CIVIL

### Naissances à Reims

06.01.2005 : Lorine SCHILD

### Naissances à Laon

06.02.2005 : Camille GEOFFRIAU

### Décès

06.12.2004 à Reims : Oscar GOULARD  
époux de Yvette LASNE

19.01.2005 à Reims : Claude DEROSIERE  
époux de Mariette HUGOT

23.01.2005 à Reims : Albert BONNIER

26.01.2005 à Reims : Bernadette VANDOIS  
épouse de Jean-Jacques LASNE

## Objets trouvés

Février 2005 :

- 1 téléphone portable trouvé près du Crédit Agricole

## GARDES MÉDICALES

Dr CASALIS  
GUIGNICOURT 03 23 79 93 93

Dr JEUDY  
CORBENY 03 23 22 47 87

Dr KLEIBER  
GUIGNICOURT 03 23 79 83 44

Dr OLOGOUDOU  
NEUFCHATEL 03 23 23 80 44

Cabinet médical  
CORMICY 03 26 61 32 32

En l'absence de votre médecin traitant veuillez composer le 15, ce service vous mettra en rapport avec le cabinet de garde.



Guignicourt  
infos

Mairie

Tél. 03 23 25 36 60

www.guignicourt.fr

mairie-guignicourt@wanadoo.fr

Conception et impression :

Imprimerie Blond - Reims

# Guignicourt infos

Mars 2005 - N°86

## Quelques Travaux prévus en 2005

### Local Boules :

Les travaux ont déjà commencé dans la zone sportive, au-dessus de la rue Jeanne Porreaux.

### OPAL :

Les logements seront proposés à la location au mois de juillet.

### Préau :

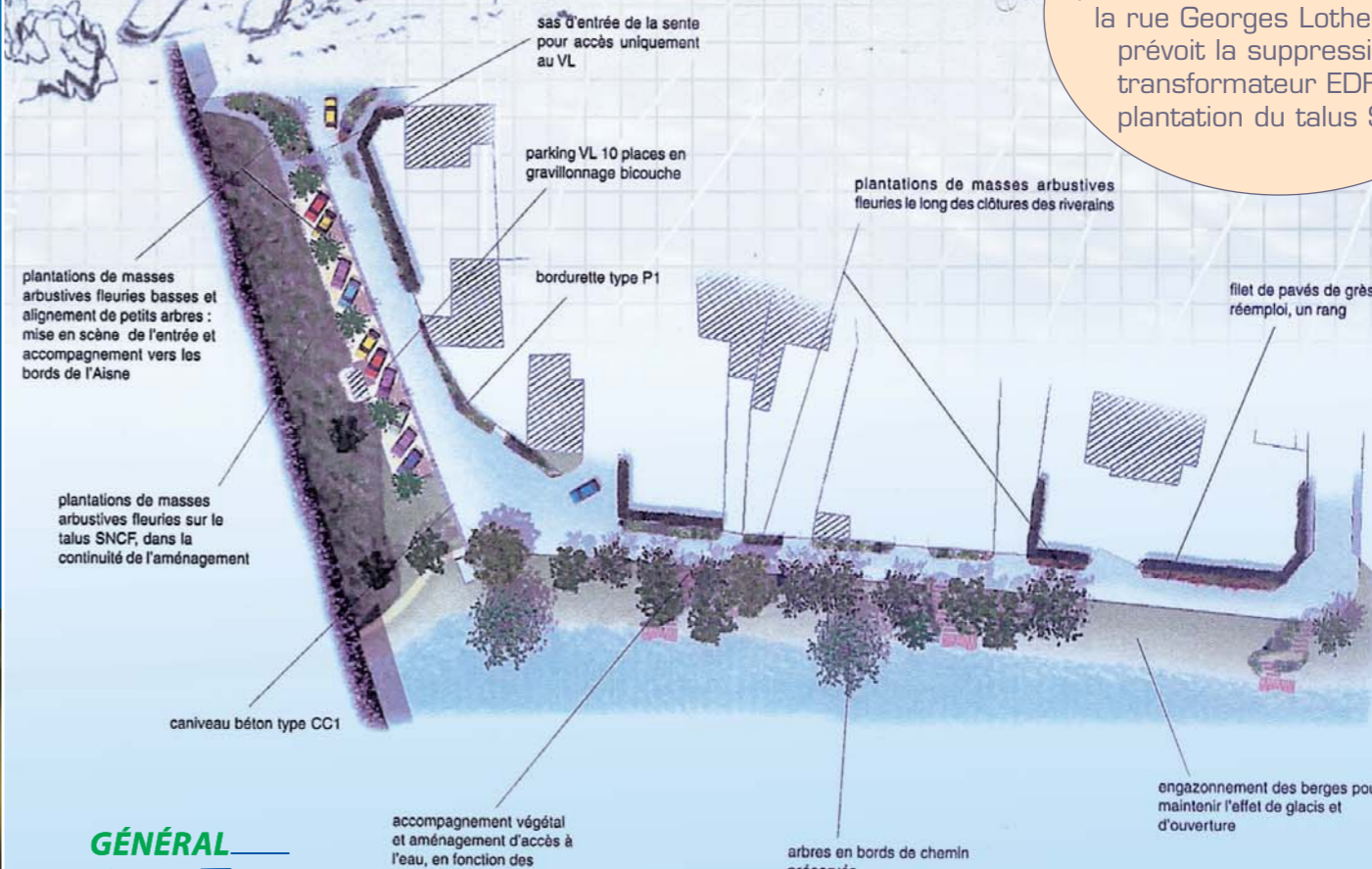
Il sera construit entre les écoles maternelle et élémentaire, cet été.

### ZAC Pommerond :

La viabilisation se poursuit. Les premières constructions sortiront de terre cet été.

### Talus SNCF :

c'est le dernier tronçon des berges de l'Aisne à aménager, qui va de la rue du Vieux Frère à la rue Georges Lothelain. On prévoit la suppression du transformateur EDF et la plantation du talus SNCF.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES BORDS DE L' AISNE ET DU TALUS SNCF

## Bulletin Communal

d'Informations

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du 10 Décembre 2004

#### Camping municipal

Après avoir écouté l'exposé de M<sup>me</sup> Volant, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le principe de restructuration du camping.

#### Local Bouliste

Le Conseil Municipal décide :

- de retenir les entreprises proposées par la commission d'appel d'offres pour la construction du local.
- de confier la mission de sécurité sur le chantier à GNAT pour un montant de 1 100 € HT et le contrôle technique à NORISKO pour 2 570 € HT.

#### Préau

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet pour la construction (43 506 € HT).
- sollicite une subvention du département (17 402,40 €).

#### École de musique

Afin de pouvoir assurer les cours dans de bonnes conditions, des travaux sont nécessaires.

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de travaux estimés à 9 638,98 € HT.
- sollicite une subvention du Conseil Général de 20%.
- sollicite une subvention de l'État de 30%.

#### Travaux au Centre Social

Le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre Social (montant estimé à 253 890 € HT) est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal sollicite 3 subventions auprès :

- du département (20%),
- de l'État (30%),
- de la Région (10%).

#### Achat de matériel informatique

Le Conseil Municipal approuve l'achat pour un montant de 9 199 € HT et sollicite une subvention de l'État d'un montant de 2 759,70 €.

#### Achat de plaques électriques et four pour la salle des fêtes.

Le coût de ce matériel est estimé à 3 814,80 € HT.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'achat et demande une subvention de l'État à hauteur de 30% de la dépense.

#### Contrats

Le Maire est autorisé à signer :

- le contrat avec l'entreprise LECLERE-SERVICE (standard téléphonique).
- deux nouveaux contrats avec VISA-INFORMATIQUE pour un an.
- le contrat refondu en un contrat unique pour éviter les avenants ajoutés au fil des années, avec AXA Assurances.

### Réunion du 21 Janvier 2005

#### ZAC du Pommerond

Selon les termes de la convention entre la Commune et la SEDA pour l'aménagement de la ZAC du Pommerond conclue le 4 Novembre 2003, la Commune cède à la SEDA les terrains nécessaires à la viabilisation des deux premières tranches de la ZAC pour un total de 123 455,63 €.

Le Conseil Municipal examine ensuite le cahier des charges qui sera annexé par le notaire à chacune des ventes des terrains par la SEDA aux futurs habitants de la ZAC.

Le Conseil souhaite une autre rédaction de certains articles de ce cahier des charges et l'approuvera au prochain conseil municipal.

#### Assainissement

L'augmentation de la population et le vieillissement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration ont conduit la municipalité à consulter trois cabinets d'études afin d'établir :

- un diagnostic du réseau.
- le zonage d'assainissement.
- l'étude du système de traitement.

Après examen des différentes propositions, le Conseil confie cette étude au cabinet SOFIM BEVRD pour un montant de 12 950 € HT.

#### Camping

Dans le cadre de la restructuration du terrain de camping, la première action à engager est de choisir un maître d'œuvre (architecte) pour affiner le programme des travaux et en assurer

#### Création de poste

Considérant la nécessité d'assurer correctement la surveillance des élèves, de plus en plus nombreux, fréquentant la cantine, le Conseil Municipal décide de créer un emploi à temps non complet et d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

#### Convention avec le collège

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer, avec le Principal, un avenant à la convention modifiant le statut d'un agent d'entretien.

#### Convention auprès de la commune de Menneville

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition de 2 agents intervenant lors du transport scolaire.

#### Indemnité du receveur

Le Conseil Municipal décide de fixer le même taux qu'en 2003.

#### Décision modificative

Le Conseil Municipal décide d'affecter un complément de recettes pour un montant de 18 139 € à la construction du préau (14 639 €) et du Skate Park (3 500 €).

#### Limites d'agglomération

Le Conseil Municipal décide de modifier les limites d'agglomération sur la RD 62. (route de Juvincourt, au-delà de la déchetterie).

#### Permis

Le Conseil Municipal autorise 2 employés communaux à passer l'un le permis c, l'autre le permis EC.

#### Thés dansants 2004

Le Conseil Municipal fixe le prix des participations aux thés dansants organisés par la commune, ainsi que le prix des gâteaux et boissons diverses.

#### Questions diverses

- M. Le Maire explique au Conseil que la commune dispose maintenant d'un outil de simulation financière. En dessous de 500 000 € d'investissement la commune n'a pas à recourir à l'emprunt.
- Un diagnostic a été réalisé par la voirie départementale. Les arbres et les lampadaires sont trop près de la route à l'entrée d'agglomération, côté scierie. La voirie départementale préconise la pose de glissières. Pour éviter cela, M. Le Maire propose d'avancer l'entrée d'agglomération.
- Réseau de gaz au lotissement Dom Pérignon : l'association est propriétaire du réseau et pourra rompre le contrat. L'association devra demander un diagnostic du réseau avant la fin du contrat. L'association devra être dissoute et remplacée par un syndic de propriétaires.
- M. Le Maire fait le compte rendu de la réunion du syndicat de rivière : un questionnaire a été adressé aux communes. 10 communes ont répondu que la rivière est un atout, 10 ont répondu que la rivière est un handicap à cause des inondations.
- M. Le Maire a ensuite expliqué le rôle du SAGE (Syndicat Aménagement et Gestion de l'Eau).
- Il est demandé de faire paraître dans Guignicourt Infos un article sur la qualité de l'eau pour couper court aux faux bruits qui circulent.

le lancement. La procédure légale impose la mise en concurrence de plusieurs maîtres d'œuvre et de retenir celui offrant le meilleur rapport entre prestation et honoraires.

Devant la lourdeur de cette procédure administrative, le Conseil décide de se faire assister par un cabinet qui définira avec précision les missions de maître d'œuvre.

L'assemblée approuve ensuite les nouveaux tarifs pour la saison 2005.

#### Personnel communal

Monsieur SERVAIS, actuellement Agent d'Entretien Qualifié, a réussi l'examen professionnel d'Agent Technique Qualifié.

Pour permettre à M. SERVAIS de bénéficier de cette promotion, le Conseil décide de créer le poste correspondant à cette nouvelle qualification.

#### Gardiennage de l'église

Le Conseil fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 200 € pour l'année 2004 (comme en 2002 et 2003).

#### Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- qu'une réunion va se dérouler prochainement avec le juriste de la commune, afin de poursuivre l'étude du réseau de gaz au lotissement Dom Pérignon.
  - que nous sommes toujours en attente de l'accord pour le transfert de la gendarmerie de Neufchâtel à Guignicourt.
  - que le syndicat de rivière est à la recherche d'un cabinet d'étude pour faire un état des lieux de la rivière. Il sera proposé un diagnostic et des plans d'actions.
- En 2005, il est prévu une journée de nettoyage de la rivière, l'abattage d'arbres et la création d'embarcadères.

## GUIGNICOURT ET L'INSEE



Les derniers résultats communiqués par l'INSEE nous fournissent un certain nombre d'informations sur notre commune, dont une partie risque d'intéresser nombre d'entre nous.

Ici, en 2002, les naissances (30) ont excédé les décès (20) et on a célébré 17 mariages.

A - On peut noter un accroissement des **NAISSANCES** (par rapport à 1987) de 30% à Guignicourt contre la quasi stabilité au niveau national.

Par ailleurs l'âge moyen de la mère, chez nous, depuis 1987, est passé de 26 ans 1 mois à 30 ans 7 mois. Respectivement 27 ans 1 mois et 29 ans 8 mois pour la France entière.

B - Parallèlement, on a également constaté un accroissement du nombre des **MARIAGES** : 54% chez nous (contre 5% pour la moyenne nationale)

C - Sur un nombre heureusement limité de **DÉCÈS**.

(16 à 20 sur 1 an), on ne peut remettre de données valables sur l'espérance de vie. A l'échelon national celle-ci est passée de 68 ans 7 mois à 71 ans 6 mois pour les hommes et de 77 ans 6 mois à 80 ans 5 mois pour les femmes sur la même période de référence.

**Vous souhaitons longue et heureuse vie à Guignicourt,  
... ce qui se traduira, nous l'espérons, dans les prochaines statistiques.**

## C.C.A.S.

Les couples ou personnes seules retraités peuvent bénéficier d'avantages alloués par les C.C.A.S. ; à savoir : dégrèvements sur les factures eau et assainissement et bon de combustible ou alimentation.

L'attribution de ces avantages est soumise à certaines conditions de ressources. En raison de l'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de ces barèmes, vous trouverez ci-dessous les revenus mensuels retenus pour prétendre à ces dégrèvements :

- 707 € pour une personne seule (plafond de ressources d'allocation supplémentaire + 15%).
- 1 130 € pour un couple (plafond de ressources d'allocation supplémentaires +5%).

Les demandes sont à déposer en mairie auprès du C.C.A.S. Fournir les justificatifs de toutes les ressources des 3 derniers mois, l'avis de non imposition sur les revenus 2003 et le double de la déclaration d'impôts sur les revenus 2004.

## IMPÔTS

Une permanence se tiendra à la mairie, avec deux Agents des Impôts, pour résoudre les problèmes que vous pourriez rencontrer lors de votre déclaration annuelle de revenus.

**Elle aura lieu, le mardi 15 mars 2005, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

Comme chaque année, cette permanence est financée par la commune de Guignicourt.

## ROLLER SKATE PARK



A plusieurs reprises, des jeunes se sont présentés à la permanence du mercredi soir, à la mairie, pour demander à M. Le Maire un parc pour y pratiquer du skate et du roller.

Motivés et documentés, ils ont su convaincre le Conseil Municipal qui vient de faire installer, près de la

salle d'activités de la rue de Saint-Quentin, quatre jeux différents.

*Réservé aux jeunes de plus de huit ans, il est indispensable de porter un casque et de protéger coudes, poignets et genoux.*



## Collecte de Sang

L'établissement Français du Sang remercie les 36 donateurs qui se sont présentés au véhicule technique le 25 janvier 2005.